

L'ECONOMIE FACE AU DEFI DU DEVELOPPEMENT SOUTENABLE.

La crise écologique est la résultante de trois expansions historiques : l'expansion de longue durée des pays développés, la croissance très rapide depuis 1950 du groupe des "nouveaux venus" (Pays de l'Est et "Nouveaux Pays Industrialisés" du Sud), la pression démographique de l'immense marée des pays pauvres.

Aujourd'hui, la prise de conscience que "l'on ne peut plus continuer comme avant" est générale, mais les oppositions d'intérêts n'en sont que plus éclatantes. Peut-on envisager des principes de développement économique à long terme soutenable par la nature et acceptables par tous les humains ? Et la science économique nous indique-t-elle des solutions et les moyens de les réaliser ?

I - DE L'EVALUATION DES DOMMAGES A LA CONSCIENCE DES LIMITES.

Les effets écologiques menaçants de l'activité économique et de la pression démographique ont été présentés dans la première partie de ce livre. Certains sont déjà sensibles (érosion, désertification, crise urbaine, multiplication des risques technologiques de type Bâle-Tchernobyl-Bophal). D'autres sont prévisibles mais ne seront sensibles qu'à terme (effet de serre, déchirement de la couche d'ozone, épuisement de la diversité biologique). Cette différence est fondamentale :

les premiers appellent immédiatement une réaction des victimes, les seconds sont sujets à débats spéculatifs, les futures victimes n'ayant évidemment pas voix au chapitre. Les premiers engendrent des crises *localisables*, les autres des crises diffuses, *globales*. Les responsabilités sont elle-mêmes différemment identifiables. Certaines pratiques guidées par la seule recherche du profit immédiat sont à l'origine des risques, d'autres risques sont la résultante de modes de vie, de production et de consommation que l'on a longtemps cru "innocents" (comme la conduite automobile), voire de pratiques de survie (comme la culture sur brûlis). Toutes ont en commun leur caractère nocif, mais, dans le second cas, cette nocivité n'apparaît que par effet de composition, par l'accumulation de ces pratiques au détriment de "biens collectifs".

On voit ainsi se dessiner une sorte d'échelle de complexité des problèmes posés à l'économie par les effets écologiques du développement. A un extrême, l'évaluation des dommages locaux résultant de pratiques dangereuses mais identifiables. Dès lors qu'un droit à compensation s'impose sous la pression de victimes, les experts disposent des moyens de calculer et d'imputer les "coûts" à ceux qui les font supporter à autrui. De ce fait, les risques de dommage deviennent des coûts comme les autres pour les producteurs et les consommateurs, et s'intègrent sans grande difficulté aux théories et méthodes économiques classiques. A l'autre extrême

(crise globale à responsabilité diffuse) les coûts, l'identité des victimes, et celle des responsables, échappent au calcul comme à l'imputation. Quand la dérive de l'effet de serre aura entraîné l'inondation du Bangla-Desh, comment recasera-t-on des dizaines de millions de réfugiés ? Au prorata de la contribution de chaque pays, *dans le passé*, à la pollution atmosphérique ?

La réponse est politique, et la science économique n'a rien à dire. Il ne s'agit plus d'affecter les "coûts du développement", mais bien ici de prendre conscience des limites de certains modèles de développement. La mobilisation écologique naît donc d'une "conscience des limites", conscience qui fut souvent présente dans les sociétés communautaires, mais qui a disparu avec la montée de l'individualisme, la confiance irraisonnée en la technique, voire la mégalomanie des "capitaines d'industrie" ou des Etats "bâtisseurs d'avenir". Ce respect des limites a pu céder aussi sous la pression de la misère et de la démographie dans des sociétés restées traditionnelles, mais incapables de relever les nouveaux défis.

L'Europe du XIV^{ème} siècle avait déjà connu ce type de crise née de l'épuisement d'un système technico-économique dans son rapport à la nature, crise qui avait entraîné un formidable effondrement démographique. La révolution de la polyculture-élevage avait permis de dépasser cette crise. Cinq siècles plus tard, l'économiste Malthus avait prophétisé le retour de ces limites, mais le progrès technique avait à nouveau écarté

la menace. C'est donc tout naturellement vers un surcroît de *progrès technique* que l'on se tourne d'abord pour affronter la crise écologique présente. Mais, à la fin du Moyen-Age comme au XIX^{ème} siècle, ce progrès technique n'a été permis, et même tiré, que par des *institutions* favorables: une réforme des droits de propriété. Enfin, les écologistes les plus radicaux soulignent la nécessité d'une *mutation des mentalités*, des systèmes de valeurs et des cadres intellectuels. Tels sont les trois aspects que nous allons évoquer.

II - LES SOLUTIONS TECHNIQUES.

Face aux risques et aux limites, les artisans, les ingénieurs et les savants proposent, les entrepreneurs et les politiques disposent, les économistes évaluent. Mais peuvent-ils évaluer les risques, les dommages et les limites ?

Les risques "localisés" et identifiables sont relativement probabilisables et leurs coûts évaluables, comme l'est celui des nuisances quand elles sont avérées. L'accident de Tchernobyl a néanmoins montré le caractère subjectif de ce genre de calcul. Face aux risques technologiques majeurs l'incertitude reste radicale, les coûts éventuels dépassent souvent la mesure. Quant aux "limites globales", les spécialistes d'écologie physique ne peuvent fournir que des évaluations encore plus floues, car il est vrai que le système bio-physique "Terre" est partiellement capable de recycler les dégradations que l'humanité lui inflige. Surtout, l'évaluation du "dommage" et l'affectation des

responsabilités sont, on l'a dit et on va y revenir, des plus discutables.

Cette double incertitude, en masquant et l'urgence et la responsabilité des choix radicaux, fait la séduction des "solutions techniques". De même que la révolution agraire de la polyculture-élevage avait permis une réfertilité de la terre européenne que l'écobuage avait épuisée, de même, on peut espérer que des techniques agricoles ou industrielles meilleures pourront diminuer les risques et faire reculer les limites globales.

La technologie est appelée au secours des deux côtés : production et consommation. Côté production, les maîtres-mots sont : recyclage, biodégradabilité, non-toxicité, et ressources renouvelables. Il s'agit que la production n'épuise pas les "sources" d'énergie et de matières premières que la nature nous a offert, et qu'elle n'encombre pas les "puits" où elle a complaisamment recueilli nos déchets. Plus importantes encore sont les promesses du côté de la consommation : pour le même effet utile (se chauffer, s'éclairer), d'immenses économies sont possibles, tout particulièrement dans le domaine de l'énergie primaire. La femme tanzanienne, au prix d'un labeur épuisant pour elle-même et pour la forêt alentour, utilise 30 fois plus d'énergie pour la cuisson que la femme japonaise. Le gaspillage strictement superflu du consommateur américain moyen est effarant. Les gisements d'économie d'énergie (et donc de

limitation de l'effet de serre ou des risques nucléaires), à *niveau constant ou même croissant* de consommation finale, sont donc considérables.

Dès lors se dessine une première solution, un principe simple pour les futurs modèles de développement : le "*découplage*" entre la croissance du produit final et la croissance de la pression sur les ressources naturelles (dans le cas de l'énergie, c'est ce que l'on appelle les "scénarios Goldemberg"). Il s'agit d'obtenir, de la part de ces ressources, les mêmes rythmes de gain d'efficacité que le capitalisme a su en arracher à son premier facteur de production : le travail. Produire plus en polluant moins, comme on a appris à produire plus en travaillant moins (et souvent au prix d'une plus grande pollution !). La "productivité des ressources naturelles" est ainsi remise sur le devant de la scène.

L'avantage des modèles de développement fondés sur le progrès technique, c'est qu'ils offrent à l'économiste un critère *interne*, sans remise en cause ni des rapports sociaux, ni du modèle de demande final: il suffit de comparer les bilans *actualisés* des coûts de chaque technique ("actualisé" signifie qu'une dépense à réaliser ultérieurement sera comptée pour moins que la même dépense réalisée immédiatement). Malheureusement, en règle générale, et à prix constant, les nouvelles techniques demandent plus d'investissement et moins de coûts de fonctionnement que les anciennes. Pour que de

nouvelles techniques "propres et sûres" soient néanmoins sélectionnées, il suffit de subventionner l'investissement écologique et d'élever les coûts de fonctionnement *tels qu'ils sont perçus* pour provoquer la substitution.

Mais voilà. Qui finance l'investissement ? Qui oblige à "percevoir" les coûts ? De nouvelles *institutions*. Pensons à notre analogie avec le facteur travail. Au début du XIX^e siècle, le travail ne coûtait pas grand chose, et les "investissements de productivité" n'étaient donc guère utiles. Ce sont les lois sur l'âge et la durée légale du travail, puis sur le salaire minimum, qui ont obligé les entrepreneurs à chercher leur salut dans le progrès technique. Ainsi, même les solutions techniques requièrent la réforme des institutions économiques et sociales. Mais dans quels sens ?

III - L'INVENTION DE NOUVELLES INSTITUTIONS

Le débat sur les institutions est piégé chez les économistes par deux formes extrêmes et également inadaptées aux problèmes écologiques : l'Etat et le marché. L'Etat qui planifie en fonction de "l'intérêt général", qui établit des normes, qui interdit certaines pratiques. Le marché qui fait percevoir à chaque agent privé à quelles conditions son initiative concorde à la demande générale. Malheureusement, les exigences écologiques sont mal prises en compte par l'Etat et par le marché.

Que l'Etat (quel qu'en soit la forme) soit bien armé pour

interdire, purement et simplement, les pratiques dangereuses et pour imposer des normes, c'est évident. Mais l'expérience des pays dictatoriaux à développement récent (à commencer par les ex-"communismes") montre que l'Etat peut développer ou encourager, de par sa propre sociologie, les pratiques productivistes les plus dangereuses, localement et globalement. La résistance de communautés contre les Etats autoritaires s'est souvent nourrie de la contestation écologique.

Quant au marché, il est particulièrement désarmé face au problème commun à toutes les situations de crise écologique : les *externalités*. Sous ce terme, les économistes visent les effets d'une transaction marchande dont sont victimes des tiers non concernés par la transaction : une usine vend ses produits à des clients...mais empoisonne la vie des riverains. Cette fois encore, c'est la résistance de communautés lésées qui peut obliger les sujets des transactions à inclure, dans leurs prix, les coûts de protection contre les risques, de dédommagements, etc... Cette pression peut aller jusqu'à l'institutionnalisation : alors, ces "coûts externes" sont "*internalisés*" dans les comptes des producteurs et des consommateurs privés par l'imposition de *taxes* : "le pollueur doit payer".

L'institution des taxes est ambiguë. Elles rendent "marchandes" des obligations civiques : Etat et Marché interfèrent. Grâce à elles, la mobilisation politique de communautés impose aux agents privés la prise en charge des

coûts sur l'environnement. Mais pratiquement, s'agit-il de dissuader les pratiques dangereuses, de contraindre producteurs et consommateurs à choisir les solutions techniques les plus favorables à l'environnement, conformément au calcul de bilan actualisé évoqué plus haut ? Dans ce cas, les taxes doivent être imposées à un niveau relativement élevé. S'agit-il au contraire d'apporter à l'Etat des moyens de financer la réparation des dégâts provoqués par les pratiques nocives de ceux qui préfèrent encore payer la taxe ? Une taxe a-t-elle vocation à éliminer les pratiques qu'elle frappe, ou à accorder aux plus riches un "droit à polluer" ? Deux philosophies s'affrontent dans cette solution institutionnelle qui, par son ambiguïté même, sera sans doute promise à un grand succès. En fait, tout dépend du niveau de la taxe, c'est-à-dire de la valeur reconnue à la sauvegarde de l'environnement.

Et ici encore l'économiste n'a plus rien à dire. Il peut certes décomposer cette "valeur" : valeur des dommages effectivement subis par les tiers lors d'un usage prédatif de l'environnement, "valeur d'option" (c'est-à-dire prix qu'une société est prête à payer pour que l'environnement demeure dans un état tel qu'ultérieurement toutes les options restent ouvertes sur son usage), "valeur de leg" et "valeur d'existence" (c'est-à-dire : ce qu'une société est prête à payer pour léguer des ressources naturelles aux générations futures, ou pour sauvegarder les écosystèmes qu'elle se refuse à sacrifier)...

Mais ces trois dernières formes de valeur ne peuvent être que constatées (par sondage de l'opinion publique). C'est la *sensibilité écologique d'une époque* qui donne un prix au respect de la soutenabilité d'un modèle de développement, et non pas un "marché" passé... avec la vie sauvage et les générations futures.

La question est portée à l'incandescence dans le cas des risques globaux. Qui a le droit de taxer, ou de prohiber, l'usage de l'écosystème global, pour protéger des générations futures, ces "tiers potentiels"? Ce droit ne peut qu'être confié à des Etats ou des instances internationales, par une opinion publique mondiale renonçant au principe "après moi le déluge". Il s'agit alors de formaliser des rapports sociaux inédits, d'établir des "droits de propriété" sur des "biens communs planétaires" ("*global commons*"). Déjà, au XV^{ème} siècle européen, la révolution agro-pastorale n'avait été possible que par "l'enclosure des biens communaux", réservant ces terres à des fermiers "efficients"... mais prolétarisant les autres !

Prenons l'effet de serre. S'il est vrai que la planète "recycle" spontanément la moitié des gaz à effet de serre, cette moitié là est le "bien collectif" qu'il s'agit de gérer. La logique marchande répond tranquillement : "nous n'avons pas à anticiper dans nos coûts la croissance de la température dans deux générations". La pression de la Communauté Mondiale tente au contraire de faire réguler l'usage de ce "bien collectif". Mais

comment en affecter les droits d'usage ? Au prorata des pollutions actuelles (en organisant la décroissance des pollutions de chaque pays selon un pourcentage imposé à tous) ? Au prorata de la population de chaque pays (selon la proposition d'A. Agarwal défendue par les pays du Sud) ? En tenant compte des pollutions historiquement réalisées depuis un siècle, par les pays du Nord ? Et les "quotas" (*permits*) ainsi établis seraient-ils transférable contre argent d'un pays à l'autre ?

Ici éclatent les conflits d'intérêt entre les trois groupes de pays évoqués au début de ce texte. Les pays développés accepteraient à la rigueur un gel pérennisant leurs privilèges. Les pays à croissance rapide refuseront toute contrainte que n'auraient pas connus les premiers depuis 150 ans de révolution industrielle. Quant aux pays les plus pauvres, ils doivent survivre, et n'auraient même pas les ressources financières et technologiques permettant d'exploiter rationnellement leurs "quotas" (qui, en cas de "gel" des pollution au niveau actuel, interdiraient d'ailleurs toute perspective de progrès pour leur population croissante.) Ils sont pour des quotas au prorata de leur population, quotas éventuellement revendables. Le risque est grand alors que, sous la pression de leur dette, ils "afferment" leurs quotas à plus riches qu'eux.

A nouveau l'économiste doit retrouver sa modestie devant la politique, et même devant l'éthique. Il ne peut fournir des réponses que lorsque sont précisées les valeurs à privilégier.

S'il adhère à des valeurs "universalistes" selon lesquelles tous les humains sont égaux en droit, et également responsables vis à vis des générations futures (ce qu'évoque la notion de "développement soutenable" : soutenable à long terme et pour tous les vivants), il prônera sans doute un système de quotas au prorata des populations, avec un transfert gratuit vers le Sud des moyens financiers et technologiques (au titre de la "dette écologique" accumulée par le Nord), transferts alimentés par des taxes dissuasives sur les productions écologiquement dommageables. Dès lors, la "proposition Agarwal" ouvrirait la route à un "scénario Goldenberg".

On en est loin : actuellement la "crise de la dette" organise un transfert financier dans l'autre sens ! Et une réforme aussi radicale du désordre mondial supposerait, outre l'abolition de la dette, un quasi-Etat mondial capable de répartir les quotas avec justice, d'organiser les transferts, tout en laissant les communautés locales aménager leur modèle de développement en respectant leurs obligations planétaires. Utopie ? Mais alors utopie nécessaire. Car les autres solutions sont extrêmement dangereuses: le *laissez-faire* mène à une crise écologique catastrophique, mais ne pas tenir compte des besoins de développement des populations du Sud aboutirait à une apartheid écologique.

IV - VALEURS ET CADRES INTELLECTUELS

On vient de s'en rendre compte : l'économiste ne peut

faire l'impasse sur la politique et sur l'éthique. Plus profondément encore, il est piégé entre l'Etat et le marché, même lorsqu'il prend en compte ces institutions hybrides : les normes, les quotas, les taxes par lesquelles l'Etat (national ou global) peut espérer "cadrer" des activités marchandes.

Le fond du problème est que l'économie politique présuppose toujours des individus abstraits, universellement interchangeables, qu'il dote d'une psychologie strictement utilitariste. Il n'a pas tort : cela correspond relativement bien aux cadres de pensée, aux valeurs, aux institutions de la modernité occidentale. Mais, nous l'avons vu, c'est toujours la mobilisation de communautés, unies par un sentiment d'appartenance à un enjeu collectif menacé, qui fait progresser la technique et les institutions, au nom de valeurs non-individualistes : la défense de la vie, celles des générations présentes et futures, ou d'autres espèces, la beauté, le sens des responsabilités.

Les populations des pays développés ont désappris ces valeurs et ces cadres collectifs d'identification des intérêts, mais ils ne les ont pas oublié totalement lorsqu'il s'agit de leurs propres enfants, de leur patrie, de leurs villes natales... Aucune réforme technique ou institutionnelle n'est possible sans une (r)évolution culturelle substituant, à une mesure du bonheur par la capacité d'accaparement individuelle, une mesure par la jouissance collective de biens communs, en particulier à travers

la diminution du temps de travail.

La situation au Sud est bien différente. Ces valeurs et ces cadres intellectuels ne sont pas encore balayés par la modernité, sauf dans les couches moyennes et les élites des pays intermédiaires (qui pour cela sont facilement montrés du doigt, à l'exemple du Brésil ou de la Malaisie). Pour la grande majorité des populations du Sud, la sauvegarde de l'environnement local et global est la condition même d'un authentique développement : de la santé, d'un minimum de confort, d'un allègement de la peine et de la faim quotidienne. Mais, comme le montre ici-même Tariq Banuri cette majorité est privée des moyens d'action collective qui lui permettrait de défendre ces objectifs communautaires.

C'est pourtant là, au Sud que se jouera très vite la collision entre la crise écologique et le devenir du genre humain. Mais gardons-nous de blâmer les victimes. Le Nord, infiniment plus responsable par ses pratiques passées et présentes, comme par les valeurs et les modes de penser irresponsables qu'il a inspiré, ne pourra pas se protéger longtemps, par ses armes et ses moyens de pression financiers, du chaos qu'il aura laissé se développer à ses portes. Il lui faudra lui-même remettre en cause sa conception du progrès économique s'il veut associer le Sud à la sauvegarde de notre avenir commun.

Alain LIPIETZ

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Agarwal, A. & Narain, S., 1991
Global Warning in an Unequal World : A case of environmental colonialism. Centre for Science and Environment, New Delhi.
- Benedick, R.E., et al., 1991
Greenhouse Warning : negotiating a global regime, WRI, Washington
- Goldemberg et al., 1987
Energie pour un monde viable, Diffusion : la Documentation Française, Paris 1990.
(en anglais) : *Energy for a Sustainable World,* W.R.I., Washington, 1987.
- Goodland, R., et al., 1991 (eds)
Environmentally sustainable economic development: Building on Brundtland. UNESCO Paris.
- World Resources Institute, 1990
Natural Endowments : Financing Resource Conservation for Development. World Resources Institute, Washington D.C.
- Young, M. & Ishwaran, N. (Eds), 1989
Human Investment and Resource Use : A New Research Orientation at the Environment/Economic Interface. MAB Digest No.2 (UNESCO)